

ARRETE DU 16 JUILLET 1997 RELATIF AUX INSTALLATIONS
DE REFRIGERATION EMPLOYANT L'AMMONIAC COMME FLUIDE FRIGORIGENE

CONTROLE DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
VISITE A LA MISE EN SERVICE ET VISITE ANNUELLE

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 2-3-4-5 : plans et schémas, salles des machines :	<ul style="list-style-type: none"> - tenue au feu des bâtiments - fonctionnement de la ventilation, incluant des essais 	<ul style="list-style-type: none"> - documents relatifs aux aspects suivants : débit, caractérisation de la ventilation, matériels anti-déflagrants - plans et schémas
Article 6 : consignes et procédures d'exploitation :	<ul style="list-style-type: none"> - existence de règles de conduite de l'installation, : <ul style="list-style-type: none"> - procédure en marche normale - procédure pour la mise à l'arrêt normal - procédure pour la mise à l'arrêt prolongé - consignes opératoires particulières : <ul style="list-style-type: none"> purge huile, remplacement de flexibles (par exemple sur congélateurs à plaques), charge de l'ammoniac, travaux... 	<ul style="list-style-type: none"> - vérification de l'existence des procédures

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 7 : registre de consommation	<ul style="list-style-type: none"> -existence et tenue du registre -demander des justifications concernant les mouvements de fluide 	<ul style="list-style-type: none"> -registre de consommation
Article 8 : signalisation	<ul style="list-style-type: none"> -accessibilité et la signalisation des vannes et tuyauteries 	
Article 9 : inspections	<ul style="list-style-type: none"> -inspection avant 1^{re} mise en service et après arrêt prolongé 	<ul style="list-style-type: none"> -tous les documents relatifs à l'installation
Article 10 : surveillance de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> -évaluation de la compétence du responsable de la surveillance de l'exploitation (stage sécurité ammoniac et vérification de la compétence technique) 	<ul style="list-style-type: none"> -attestations de stage
Article 12 : Maintenance et travaux d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> - dossier canalisations et appareils à pression ; vérifier l'existence de procédures : en cas de modification en cas de réparation - vérifier que les soudures ont été faites suivant les règles 	<ul style="list-style-type: none"> -procédures
Article 13 : étude de dangers	<ul style="list-style-type: none"> -réalisation et de sa mise à jour de l'étude de dangers -application des recommandations de l'étude de dangers 	<ul style="list-style-type: none"> -étude de dangers -arrêté préfectoral
Article 15 : incidents et accidents	<ul style="list-style-type: none"> - vérification des suites données (information du délégué du personnel ou du CHSCT) - vérification du signalement des accidents à l'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> -enregistrement des accidents et incidents

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 17 : installations et équipements abandonnés	-vérification des dispositions prises en cas d'arrêt d'activité, et notamment que les équipements sont démontés, vidés, inertés et isolés	
Article 19 : distances d'isolement	-vérifier que les mesures complémentaires sont bien appliquées	
Article 20 : issues, dégagements et circulation intérieure	-vérifier que ces issues et dégagements existent -existence du marquage sur site du circuit retenu à partir du plan -existence de consignes pour le transport	-plan de l'installation
Articles 21 et 22 : contrôle de l'accès et des clôtures	-contrôle des modalités d'accès et de la présence de clôtures	
Article 23 : systèmes d'alarme et gardiennage	-efficacité du report de l'alarme, et contrôle du temps de réaction	
Article 24 : risques naturels	-prise en compte du risque foudre et des autres aléas naturels -mise en place du dispositif de protection contre la foudre ou les inondations	
Article 25 : nuisances dues aux bruits et aux vibrations	-existence de l'étude relative aux vibrations induites par les équipements motorisés -respect de la périodicité des contrôles définis en accord avec l'inspecteur et au moins une fois tous les 3 ans (cf. arrêté type 1136)	-étude relative aux vibrations induites par les équipements motorisés

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 26 : dispositions générales concernant les odeurs	-existence d'une étude sur les odeurs; l'ammoniac circulant en circuit fermé, les problèmes d'odeurs concernent a priori les installations connexes à l'installation frigorifique (farines animales, fritures....)	-étude sur les odeurs
Article 28 : valeurs limites de rejets	-absence de circuits ouverts pour les eaux de refroidissement -vérifier qu'un contrôle annuel des rejets est effectué -vérification de l'application de prescriptions existantes ou qu'une étude est en cours de réalisation	-enregistrement des mesures annuelles
Article 29 : eaux aux vannes - eaux pluviales et eaux souterraines	-existence d'une étude dédiée(échéance 2002) -existence du plan des réseaux d'eaux : eaux usées, eaux pluviales ou souterraines avec les dispositifs de collecte ou d'isolement -absence de tuyauteries dans les égouts ou de conduits directs en liaison avec les égouts -séparation effective des réseaux -réalisation d'un contrôle avant rejet	-plan des réseaux d'eaux -étude sur les réseaux d'eau

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
<p><u>Articles 31, 32, 33, 34 :</u> prévention des pollutions accidentelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> -existence et nature des dispositions prises en cas de déversement accidentel -vérifier qu'un contrôle de la qualité des eaux est effectué et formalisé -existence des cuvettes de rétention, ainsi que de l'existence et du contenu d'une procédure de traitement des eaux ammoniacales, -volume et de l'étanchéité des cuvettes, -étanchéité de l'aire de chargement et de déchargement - existence d'un bassin de confinement si un tel bassin est requis - vérification des dispositions prises en cas de fuite, de rejet des eaux de refroidissement, de dégivrage -vérification des moyens de contrôle du pH - existence et mise en œuvre d'un programme de contrôle des rejets 	<ul style="list-style-type: none"> -documents de contrôle de la qualité des rejets (modalités et mesures) -procédure de traitement des eaux ammoniacales -programme de contrôle des rejets
<p><u>Article 36 :</u> pollution accidentelle des eaux de surface</p>	<ul style="list-style-type: none"> -vérification de l'existence d'une fiche descriptive présentant les mesures de sauvegarde pour les personnes et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - fiche descriptive
<p><u>Article 38 :</u> déchets et produits de récupération</p>	<ul style="list-style-type: none"> -vérification de l'existence et du contenu d'une procédure d'enlèvement et d'élimination si retrait d'ammoniac ou autres déchets pollués -vérification de l'existence d'un agrément en préfecture pour les entreprises intervenantes sont agréés (n° inscription en préfecture) 	<ul style="list-style-type: none"> -justificatifs d'enlèvement et d'élimination -agrément préfectoral

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 39 –équipements et paramètres importants pour la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> -existence et pertinence d'une liste de ces paramètres, ainsi que d'une procédure pour les contrôler -réalisation effective de ces contrôles -réalisation d'essais de mise en sécurité de l'installation (après préparation de ces essais pour éviter les accidents) -existence d'un plan de sécurité interne à l'entreprise -affichage des consignes 	<ul style="list-style-type: none"> -résultats des contrôles périodiques
Article 40 –moyens de secours	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'un plan de zones(sécurité) -comparaison entre le plan de zone et le site -pertinence des consignes de sécurité pour chacune des zones 	<ul style="list-style-type: none"> -plan de sécurité interne à l'entreprise -consignes de sécurité -plan de zones -consignes de sécurité
Article 41 –zones de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> -vérification de la conformité du plan de détection à la réalité du site -pertinence de l'implantation de la détection -essais périodiques de vérification de son efficacité(après préparation de ces essais pour éviter les accidents), qui doivent être enregistrés -vérification de l'existence et de la tenue d'un document d'enregistrement relatant les déclenchements, comportant un compte-rendu des causes et du traitement de celles-ci -vérifier que la ventilation fonctionne après déclenchement du premier seuil d'alarme -vérification de la mise en sécurité effective de l'installation après déclenchement du second seuil d'alarme 	<ul style="list-style-type: none"> -plan d'implantation de la détection ammoniac -compte-rendu des essais de détection ammoniac
Article 42 –systèmes de détection	<ul style="list-style-type: none"> -conformité de la purge huile 	
Article 43 –points de purge		

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
<u>Article 44</u> – risque incendie	<ul style="list-style-type: none"> -vérification de l'existence d'un plan de sécurité incendie -vérification de la présence et de l'état de fonctionnement du matériel -existence de vérifications périodiques des installations de protection incendie 	<ul style="list-style-type: none"> -plan indiquant les détecteurs et les moyens d'intervention (extincteurs, RIA, poteaux d'incendie) -compte-rendus de vérification périodique des installations de protection incendie
<u>Article 45.46</u> –risque incendie	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'une procédure de contrôle des installations électriques -existence d'un contrôle triennal des installations électriques -vérifier que les contrôles sont bien faits et réalisés par un organisme agréé -vérification de l'éclairage (sécurité ADF) avec alimentation séparée -existence d'une alimentation électrique secourue 	<ul style="list-style-type: none"> -procédure de contrôle des installations électriques -rapports de contrôle des installations électriques
<u>Article 47</u> : risque incendie et appareils à pression	<ul style="list-style-type: none"> -existence de la documentation réglementaire sur les appareils à pression -contrôle des appareils à pression et des canalisations -contrôle visuel des appareils à pression, des canalisations et de leurs accessoires -des arrêts d'urgence -des dispositifs anti-coup de liquide -contrôle des dispositifs d'arrêt du compresseur -vérification de l'absence du retour possible d'ammoniac liquide (dispositif anti-coup de liquide) 	<ul style="list-style-type: none"> -documentation réglementaire sur les appareils à pression
<u>Article 48</u> : risque incendie - détection	<ul style="list-style-type: none"> -vérification de la mise en place de la détection incendie avec dispositif d'alerte -de la vérification des détecteurs -vérification périodique du fonctionnement du système de détection 	<ul style="list-style-type: none"> -plan de détection incendie

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
<u>Article 49-50</u> : risque toxique	<ul style="list-style-type: none"> -existence de dispositif de décharge sur la ligne liquide (sur plan) et de soupapes sur la phase gazeuse -contrôle périodique des soupapes -protection contre les chocs -présence des soupapes et dispositifs de décharge (soupapes double montées sur robinet inverseur pour les capacités) -vérification de leur marquage (tarage et débit) -contrôle périodique des soupapes (cf. IPS) -position des évacuations -des indicateurs de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> -plan des circuits d'ammoniac
<u>Article 51</u> : risque toxique - canalisation d'ammoniac	<ul style="list-style-type: none"> -procédure de contrôle des tuyauteries -contrôle périodique des canalisations, comportant notamment un contrôle visuel (corrosion, ...) de celles-ci et de leurs protections 	<ul style="list-style-type: none"> -rapports de contrôle
<u>Article 52</u> : consignes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> -rédaction des consignes et maintien à jour -vérification de l'affichage de consignes de sécurité et vérification de leur connaissance par les personnels 	<ul style="list-style-type: none"> - consignes de sécurité
<u>Article 53</u> : protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> -contrôle des équipements de protection individuels et collectifs (bouteilles d'air, ...) -existence de l'équipement de protection incendie et surtout de protection contre l'ammoniac (masques, gants, ...) -contrôle périodique des équipements de protection individuels et collectifs 	
<u>Article 54</u> : formation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> -formation du personnel à la sécurité -exercices périodiques -poser des questions relatives à la sécurité au personnel technique susceptible d'intervenir en cas d'accident -organisation d'exercices périodiques incendie et ammoniac (si possible avec la participation des sapeurs pompiers locaux 	<ul style="list-style-type: none"> -comptes-rendus des exercices périodiques

Articles	Actions de contrôle à réaliser par l'exploitant	Documents et procédures opératoires, consignes spécifiques à l'installation....., qui sont à rédiger/ consulter dans le cadre de ces actions de contrôle
Article 57 : organes de transvasement	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'une procédure pour la recharge d'ammoniac dans l'installation -existence d'un document d'enregistrement des mouvements de fluide tenu à jour -contrôle périodique du flexible et des vannes -existence d'un document d'enregistrement du contrôle périodique du flexible 	<ul style="list-style-type: none"> -document d'enregistrement des mouvements de fluide et des vannes -procédure de charge en ammoniac de l'installation -état de cette charge -document de conformité du flexible de charge (si ce document existe)